Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Commune de L'Isle : retard dans la distribution du matériel électoral

Le matériel de vote pour l'élection au 2ème tour du Conseil d'Etat n'a pu être distribué que ce matin, mercredi 26 novembre, aux 620 électrices et électeurs de la Commune de L'Isle suite à un problème de transmission informatique.

Le Bureau électoral cantonal a été averti hier matin, mardi 25 novembre, du fait que le matériel électoral n'avait pas été distribué aux électrices et électeurs de la Commune de L'Isle. Une enquête a été immédiatement diligentée et a permis de détecter la nature du problème : un dysfonctionnement dans la procédure de transmission informatique du registre électoral de la commune au canton. Le matériel de vote a été rapidement mis sous pli et envoyé par la poste aux 620 électrices et électeurs, qui l'ont reçu ce mercredi 26 novembre.

Par l'envoi d'un " tout-ménage " distribué jeudi matin, la Municipalité de L'Isle rappelle à sa population la manière lui permettant d'exercer les droits politiques dans les délais. En particulier, les électrices et électeurs pourront envoyer leur vote par courrier A, dernier délai au jeudi 27 novembre, le déposer dans l'une des boîtes aux lettres prévues à cet effet par l'administration communale jusqu'au 30 novembre à 12h00, ou le glisser dans l'urne au bureau de vote ouvert de 11h00 à 12h00 le dimanche 30 novembre à l'Hôtel de la Balance.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 novembre 2003

DIRE, Nicolas Gyger, délégué départemental à la communication, tél. 076 376.28.99 DIRE, Eric Golaz, chef du Service de justice, de l'intérieur et des cultes, tél. 021 316.45.45